Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°454 Septembre 2019/ Miz Gwengolo

Les annonces pour le bulletin de novembre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 26 septembre.

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43 Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Fax : 02 98 20 32 44 Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9h -11h

Bibliothèque : Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr
Heures d'ouverture **Mardi** 16h30/18h30, **jeudi** 16h30/18h30, **samedi** 10h30/12h30

Permanences du Maire et des Adjoints

Yvon BESCOND, Maire .....le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture) .....sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous
Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Quoi de neuf ?

Les dates à retenir :

31/08	Collecte journaux école Georges Brassens
07/09	Forum des associations – Salle polyvalente
07/09	Tournoi U15 4 Clochers à Saint Divy
07/09 :	Asso « Arrête Ton Char » : soirée concert à la salle polyvalente
22/09	Journée du patrimoine
27/09	Nettoyage des grèves – Ouvert à tous – RDV mairie 13h
28/09	Collecte journaux école Georges Brassens
19/10	Fête du potiron – Place de l'église, pendant le marché
17/11	Kig Ha Farz – Ecole Saint Anne
30/11-01/12	Expo Les Arts Forestois

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne rentrée !

Infos pratiques

Numéros utiles

Retrouvez tous ces N° sur www.la-forest-landerneau.fr

- **Eau du Ponant** www.eauduponant.fr

Point d'accueil Landerneau :
Station d'épuration 20 allée du Bois Noir
Du lundi au vendredi 8h30-12h15/ 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h)

Point d'accueil Brest-Guipavas :
Centre d'exploitation, 210 bd François Mitterrand (zone du Froutven, près d'Ikéa et de Leroy Merlin)
Du lundi au vendredi 8h30-12h15/13h15-17h30
- Service des eaux : 02.29.00.78.78
- Urgences techniques : 02.29.00.78.78; 24h/24h

- **Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas**
Maison des Services Publics, Landerneau
  - Secrétariat : ……02.98.21.37.67
  - Service environnement : …..02.98.21.34.49
  - Pôle Emploi :……3949
  - CLIC : ……..02.98.85.99.08
  - CPAM : ……3646

- **Conciliateur de justice** : 06.81.89.62.40
M-F. Le Guen – Mairie, Landerneau

- **ALSH** : 07.69.84.43.06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy

- **Relais Parents Assistants Maternels** :
02.98.43.63.97 - RPAM itinérant, La Cabane aux Bruyères - Zone de Loc Ar Bruc, Plouédern
Email : rpam.interco@enjeuxdefrance.fr

  - Permanences RPAM de septembre à décembre 2019 à SAINT-DIVY :
Les jeudis de 9h à 12h : 26/09, 10/10, 17/10, 21/11, 05/12

  - Permanences RPAM de septembre à décembre 2019 à SAINT-THONAN :
Les jeudis de 9h à 12h : 05/09, 03/10, 17/10, 14/11, 12/12

Amadeus Aide et soins : aide, soins et accompagnement à domicile, entretien du logement, garde d'enfants, jardinage. 02.98.21.06.72.
2, rue Amédée Belhommet, Landerneau

Centre Départemental d'Action Sociale :
02.98.85.35.33 – 20, rue Amédée Belhommet, Landerneau
PMI : 02.98.85.95.20

Santé

Gardes pharmacies

*Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h, composez **le 3237.***

7-8/09	Pharmacie de la gare	Landerneau
14-15/09	Pharmacie Richard	La Forest-Landerneau
21-22/09	Pharmacie de la rade	Plougastel Daoulas
28-29/09	Pharmacie Begot-Bouyer	Landerneau
5-6/10	Pharmacie Audrain	Plounéventer

Horaires pharmacie RICHARD :
Tél : **02.98.20.28.76 -** Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC
2, route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

INFIRMIERE :
Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02.98.20.23.15**
2, route de Rulan (locaux du cabinet médical)
Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

MEDECINS : **Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE,** 2, route de Rulan (près de l'école G. Brassens)
09-83-22-27-27 (numéro NON surtaxé)
Sur RDV du lun. au ven. de 9h à 19h ; sam. de 9h à 12h.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15.**

Commission action sociale

Permanence le 3 septembre de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés rencontrées dans votre vie quotidienne. Possibilité de RDV : contacter la mairie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 5 et 19 septembre

Ordures ménagères : jeudis 12 et 26 septembre

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – Tél : 02.98.85.19.50
Horaires du 1er mars au 31 octobre :
Ouvert du Lundi au Samedi : 9h – 12h et 14h – 19h
Fermé dimanche et jours fériés.

Déchets de jardin

Stationnement remorque

31/08-1/09	Hameau du Parc Hir	28/08	Gorré N'Aod
07-08/09	Rue Dugesclin	04/09	Chapelle Ste Anne
14-15/09	Rue de Rohan	11/09	Lot de Rochebrune
21-22/09	Lot de Rochebrune	18/09	Route de Kergréac'h
28-29/09	Gare	25/09	Hameau de la forge
05-06/10	Route de kerhuon	2/10	Keryvonne

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Vie Paroissiale

Messes du mois d'août
- Samedi 31 août à 18h à La Forest

Messes du mois de septembre
Samedi 14 septembre à 18h à La Forest

Les messes reviennent les 1er et 3ème samedis du mois

Accueil tous les samedis au presbytère de St-Divy de 10h30 à 11h30

La Mairie vous informe

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 JUILLET 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 8 juillet à 20h à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire.

Étaient présents :

Yvon BESCOND, Roland GUILLON, Michel BARRE, Gisèle HALLEGOUËT, Ghislaine CADIOU, Roland PORHEL, Gilles LE BORGNE, Marie Renée PAGE, Gildas SALIOU, Isabelle GUYON, Jean Yves CABIOCH, Claude PATINEC, Nathalie FUTEUL

Étaient absents, excusés:

- Alain GRAFFE (procuration à Roland GUILLON), Christine COSSEC (procuration à Michel BARRE), Emmanuelle ABILY (procuration à Yvon BESCOND), Yves RIVOALLAND (procuration à Gisèle HALLEGOUËT).

1 - Détermination du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire.

Comme chaque année précédant le renouvellement des conseils, la composition future du conseil de communauté doit être examinée afin d'établir la représentation des communes lors de la mandature 2020-2026.
En 2013, une nouvelle loi modifiait les lignes habituelles et la répartition aboutissait à une composition de 45 sièges. Il avait alors été décidé d'utiliser la possibilité d'ajouter trois membres supplémentaires afin que les communes qui bénéficiaient de deux conseillers auparavant continuent toutes à les avoir. La composition pour la mandature 2014-2020 prévoyait donc 48 conseillers communautaires.
Pour déterminer la représentation des communes, ce sont les chiffres de la population municipale (et non pas la population totale) qui sont à prendre en compte (chiffres INSEE du 1er janvier 2019).
Au vu de ces chiffres, la nouvelle composition aboutirait toujours à 45 sièges (droit commun) mais cette fois-ci à ce que les communes de La Forest-Landerneau, La Roche-Maurice et Daoulas n'aient plus qu'un conseiller communautaire chacune pour les représenter au sein du conseil de communauté, au lieu de deux aujourd'hui ; les autres communes conservant leur représentation actuelle.

Par conséquent, et dans l'esprit qui avait déjà prévalu en 2013, il est proposé d'utiliser la possibilité ouverte par la loi de créer et de répartir un nombre de sièges supplémentaires inférieur ou égal à 10% du nombre total de sièges et la même représentation des communes qu'aujourd'hui, à savoir :

Commune	Nb de sièges
LANDERNEAU	16
LOPERHET	3
PLOUEDERN	2
DIRINON	2
L'HOPITAL-CAMFROUT	2
LOGONNA-DAOULAS	2
HANVEC	2
PENCRAN	2
LA FOREST-LANDERNEAU	2
LA ROCHE-MAURICE	2
DAOULAS	2
SAINT-THONAN	1
SAINT-URBAIN	1
SAINT-DIVY	1
IRVILLAC	1
PLOUDIRY	1
LA MARTYRE	1
LE TREHOU	1
TREMAOUEZAN	1
TREFLEVENEZ	1
SAINT-ELOY	1
LANNEUFFRET	1

Les communes représentées par un seul siège au conseil de Communauté disposent d'un second conseiller communautaire, suppléant.

Approuvé à l'unanimité.

2 – Finances :

Subventions aux associations :

Roland Guillon, Adjoint aux Finances, propose d'attribuer les subventions aux associations en appliquant les règles habituelles (nombre d'adhérents et cotisations encaissées pour les associations Forestoises et forfait pour les autres).

- Joyeuse Garde Forestoise (JGF)	5268 €
- La Forest hand ball	1578 €
- Gym d'Entretien des Retraités Actifs	356 €
- Amicale Laïque	1199 €
- UNC	76 €
- FNACA	76 €
- La Forest à petites foulées	448 €
- Club Val Elorn (Amicale des retraités)	755 €
- Ateliers des arts Forestois	108 €
- Asso de Chasse La Paysanne du Ménéchou	73 €

- Société de chasse La Forestoise	256 €
- Association « Arrête ton char »	500 €
- Ogec Ecole Sainte Anne	5536 €
- Asso Parents d'élèves école G Brassens	183 €
- APEL école Sainte Anne	183 €
- Secours Catholique	107 €
- Croix Rouge Française	107 €
- Amicale des Donneurs de Sang de Landerneau et sa région	107 €
TOTAL :	**16.916 €**
- Diwan Landerneau(Quatre élèves)	1570 €

Les propositions sont adoptées à l'unanimité, sauf Diwan Landerneau (4 voix contre : Roland GUILLON, Alain GRAFFE, Roland PORHEL, Nathalie FUTEUL).

Tarif garderie :

Par délibération en date du 08 octobre 2018, le conseil municipal avait fixé le tarif garderie à 1,18 € la ½ heure avec application au 1er janvier 2019.
Ce tarif n'a pas été appliqué, par erreur, du 1er janvier au 05 juillet 2019.
Proposition est faite au conseil de créer 7 vacations au tarif de 1,18 € la vacation (07h15 à 07h45, 07h45 à 8h15, 08h15 à 8h35, 16h30 à 17h, 17h à 17h30, 17h30 à 18h, 18h à 18h30), et 1 vacation à 3,54 € après 18h30.

Ce tarif sera appliqué du 1er septembre 2019 au 31 décembre 2019.

Accord du conseil municipal.

Convention avec la Direction Générale des Finances Publiques

Le service de paiement en ligne de la DGFIP, dénommé PayFiP, permet aux usagers des collectivités adhérentes de payer, par carte bancaire ou par prélèvement unique, les créances ayant fait l'objet d'un titre exécutoire et pris en charge par le comptable public.
Ces deux moyens de paiement sont indissociables.
Proposition est faite au conseil d'autoriser le maire à signer la convention proposée entre la commune et la Direction Générale des Finances Publiques.
Accord du conseil municipal.

3 - Groupement de commandes CCPLD.

Proposition est faite au conseil d'adhérer à trois groupements de commandes proposés par la communauté de communes :

- Convention « Vêtements de travail »,
- Convention « Fournitures de papier, matériel de bureau et consommables et fournitures scolaires »,
- Convention « Vérifications techniques et règlementaires ».

Accord du conseil municipal.

4- Groupement de commande SIMIF

Convention de groupement de commande pour l'optimisation d'achats informatiques de logiciels, de licences, de matériels et prestations associées.

Le Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF), créé en 1986, a pour objet «d'entreprendre toute action favorisant le développement de l'informatique dans la gestion des collectivités territoriales et établissements publics membres et dans les opérations mises en œuvre par celle-ci ou auxquelles elles participent. »
Il propose aux collectivités territoriales, établissements publics, syndicats intéressés de constituer un groupement de commande permettant de réaliser des économies d'échelle et de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des marchés pour optimiser les achats informatiques de la fourniture de logiciels, de licences, de prestations et prestations associées.

Accord du conseil municipal.

5 - Cantine : convention pour la fourniture de repas.

La commune avait une convention avec la société Convivio pour la fourniture des repas en liaison froide à la cantine de l'école Georges Brassens.
Cette convention étant arrivée à son terme, une nouvelle consultation a été organisée auprès de trois fournisseurs potentiels.
Après étude des 3 devis présentés, proposition est faite au conseil de conserver le même prestataire et d'autoriser le maire à signer la convention préparée par la société Convivio.

Accord du conseil municipal.

6 - Informations diverses

Répartition du FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et Communales)
La dotation 2019 aux communes de la CCPLD est en baisse de 34,64% par rapport à 2018, après une baisse de 17,05% en 2018 par rapport à 2017. Elle sera nulle en 2020.

Cabinet médical :
Un élément nouveau (le départ de la locataire de la parcelle voisine et sa mise en vente par le propriétaire) nécessite réflexion et possibilité de réalisation des constructions en 2 phases : La 1ère phase, sans démolition de la maison existante (propriété de la commune), devrait débuter en septembre.

P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :
L'enquête publique est prévue du 20 août au 30 septembre. Les modalités seront précisées prochainement.

Journée du patrimoine :
Elle est programmée le dimanche 22 septembre.

Carrefour route de Rulan :
Les études sont reprises pour une mise à jour des éléments et un estimatif du coût.

Lotissement de Rheun Izella :
Une consultation est organisée dans un premier temps avec les services postaux, afin de donner un nom au lotissement.

Fibre optique :
Les armoires sont implantées et la phase d'implantation du réseau va commencer par l'inventaire des supports existants. Actuellement, sur la commune de La Forest, les élagages non réalisés ne permettent pas le déploiement des câbles dans beaucoup d'endroits. Il est demandé aux riverains des lignes téléphoniques de procéder d'urgence aux élagages nécessaires.

Compteurs linky :
La pose des compteurs interviendra sur notre commune au 4ème trimestre de cette année. Un courrier individuel d'information sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant la pose qui sera assurée par une entreprise partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur linky.

Déchets le long des routes départementales :
Le Maire n'exerce pas de pouvoir de police de circulation sur les routes départementales hors agglomération. Il n'a donc aucune obligation de prendre en charge les déchets qui pourraient y être déposés. Il incombe au président du conseil départemental de procéder à l'enlèvement des dépôts effectués sur l'emprise d'une route départementale hors agglomération.

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Recensement des jeunes
Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **septembre 2003.** En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Etat Civil

Publication de mariage :
− M. PAVLINIC Nicolas, assistant de direction, et Mme BAZIN Karen, assistante de direction, 4 bis Dour Yan.

Mariage :
− M. CARADEC Thibault, acheteur et Mme PRIOL Camille, responsable de publicité, domiciliés 14, rue du Cottage à Ecouflant (49), mariés le 16 août.

Naissances :
- Noa PRIGENT née le 20 juin 2019 à Brest, domiciliée 21, route de Kerhuon
- Loick PICARD né le 20 juin 2019 à Brest, domiciliée 4 Cosquer Grenn
- Elise LE ROUX née le 24 juin 2019 à Brest, domiciliée Gorequer Huella
- Madie ANTOINE née le 8 août 2019 à Brest, domiciliée 12, clos de la Garenne

Foyer des jeunes

Ouverture du foyer de 13h30 à 17h30
A partir du mercredi 4 septembre

Pour toutes informations, inscriptions et renseignements, prendre contact avec **Jennifer Vignaud**, Responsable Jeunesse.
Tél : 06 10 70 72 48 – Mail : vignaud-jennifer@live.fr

Selon le temps, le programme sera adapté et pourra être modifié. Merci de m'indiquer par mail ou par téléphone la présence de votre enfant au foyer.

Journée du patrimoine

Ce **dimanche 22 septembre 2019** aura lieu la journée du patrimoine.
A cette occasion, plusieurs manifestations seront organisées sur la commune alliant culture et découverte de notre patrimoine :

Exposition à la Chapelle Ste Anne :

Christian SALAUN, peintre, et Sylvie DUBOUCHAUD, sculptrice, exposeront leurs œuvres (de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00)

Balade le circuit des lavoirs

Petite boucle pour partir à la découverte des lavoirs de la commune (départ à 14 h 00 du parvis de la Mairie)

Concert du duo musical Almadera

En l'église de la Forest-landerneau de 16 h 30 à 17 h 30. Ce duo est composé d'un guitariste et d'une violoniste. Il

propose des compositions baroques et des arrangements de musique latino-américaine (accès libre). La violoniste se nomme Gabriela GLOANEC ; ses parents et grands-parents sont originaires de La Forest-Landerneau.

Divagation de chiens

Les propriétaires de chiens sont dans l'obligation d'en assurer la garde et la surveillance. Les chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils sont dans des espaces publics

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

− M. JEZEGOU Gabriel, 4, rue de Guébriant, remplacement portail, portillon et claustras.
− Mme MAHIEU Nathalie, 3, Gorrequer Huella, isolation par l'extérieur d'un pignon ouest et des 2 façades.
−M. LION Jérôme, 5, rue des Ormes, abri de jardin
− M. DOUGUET Arnaud, 10, rue des Ormes, extension de la pièce de vie.
− M. DAVID Stéphane, 18, hameau de la Chapelle, édification d'une clôture et portail.
− Mme LANNUZEL Annie, 7, rue des Ormes, clôture en parpaings
− M. LORIENT Erwan, 14, Kergréac'h, surélévation
− M. PUILL Ronan, 13, hameau de Rulan, pose de 2 fenêtres de toit.
− Mme MEVEL Anne-Sophie, 15, rue des Ormes, Clôture
− M. MILLOUR Robert, 10, Penquer Bihan, muret en pierre sèche.
− M. THEVENET Damien, 3, rue des Charmes, terrasse, carport et brise-vue

Accords :

− M. JEZEGOU Gabriel, 4, rue de Guébriant, remplacement portail, portillon et claustras.
- Mme MAHIEU Nathalie, 3, Gorrequer Huella, isolation par l'extérieur d'un pignon ouest et des 2 façades.
- M. LION Jérôme, 5, rue des Ormes, abri de jardin
- M. DAVID Stéphane, 18, hameau de la Chapelle, édification d'une clôture et portail
- Mme LANNUZEL Annie, 7, rue des Ormes, clôture en parpaings
− M. LORIENT Erwan, 14, Kergréac'h, surélévation
- M. PUILL Ronan, 13, hameau de Rulan, pose de 2 fenêtres de toit
- M. MILLOUR Robert, 10, Penquer Bihan, muret en pierre sèche

Permis de construire

Demandes :

− JRS Marine products Landerneau, La Grand Palud, projet de fiabilisation du fonctionnement de la station d'épuration.
− M. WEST Arnaud, Quinquis Bras, construction d'un logement de fonction.
− M. COAT Denis, Queff Du, réhabilitation et rénovation d'une maison existante.

Information de la communauté de communes

Donnez votre avis sur la modification simplifiée du SCoT du Pays de Brest

Le schéma de cohérence territoriale (ScoT) du Pays de Brest est en cours de modification pour prendre en compte les nouvelles exigences de la loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) en matière d'application de la loi Littoral.

Le projet de modification du SCoT est mis à disposition du public, du **26 août au 27 septembre** :

- Sur les sites internet du pôle métropolitain du Pays de Brest et des intercommunalités du Pays de Brest
- En version papier aux sièges du pôle métropolitain du Pays de Brest et des intercommunalités du Pays de Brest, à leurs horaires habituels d'ouverture.

Tout au long de cette période, vous pouvez transmettre vos observations et propositions au pôle métropolitain du Pays de Brest par les moyens suivants :

- Sur un registre papier mis à disposition aux sièges des intercommunalités concernées ainsi qu'au pôle métropolitain du pays de Brest, à leurs jours et horaires habituels d'ouverture,
- Par écrit à l'adresse suivante : Pôle métropolitain du Pays de Brest, 18 rue Jean Jaurès, BP 61321, 29213 Brest cedex 1, avec la mention « modification simplifiée du SCoT du Pays de Brest. »
- Par courrier électronique, à l'adresse suivante : contact@pays-de-brest.fr, avec la mention « modification simplifiée du SCoT du Pays de Brest. »

Informations diverses

Don du sang

En collaboration avec l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Landerneau, l'Etablissement Français du Sang, Site de Brest organise une collecte de sang à :

LANDERNEAU

- **Lundi 9 septembre** de 15h à 19h
- **Mardi 10 septembre 2019** de 14h à 18h
- **Mercredi 11 et jeudi 12 septembre** de 8h à 12h

Pour répondre aux besoins croissants des malades, 30 000 dons sont nécessaires chaque année en Bretagne.

Ecoles, bibliothèque et vie associative

Ecole GEORGES Brassens

Communiqué des membres du conseil d'école :

Stationnement aux abords de l'école

Nous attirons votre attention sur la sécurité aux abords de l'école. Nous constatons, en tant que parents comme en tant qu'enseignantes, que les voitures sont parfois stationnées hors des places définies. Les enfants sont amenés à traverser le parking sans visibilité. Nous vous demandons de bien respecter les règles de stationnement. Lorsque le stade est ouvert, vous pouvez vous y garer. Par ailleurs, le portail doit être dégagé à tout moment (accès pompier). Nous comptons sur vous pour rappeler à vos enfants les règles de sécurité : pour les enfants de maternelle, sortir en restant près de l'adulte qui les accompagne, et pour les enfants d'élémentaire, attendre à l'endroit indiqué par les enseignantes (derrière le portail pour les CP, et sur la partie « rouge » du bitume pour les autres).

Inscription à l'école publique - Rentrée 2019

L'école Georges Brassens accueille les enfants dès 2 ans. Pour inscrire votre enfant, nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe : 02 98 20 21 09 ou ecole.laforest@gmail.com .
L'inscription administrative se fait à la mairie, muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Kermesse de l'école

C'est sous la pluie que la kermesse a débuté mais la bonne humeur et le courage des bénévoles ont fait venir le soleil pour accueillir le spectacle des enfants.
C'est sur le thème du Cirque que se déroulait l'évènement, tout le monde s'est prêté au jeu de retomber un peu en enfance pour accompagner les enfants.
De très nombreux lots, l'APE a pu faire plein d'heureux ; c'est un enfant de l'école qui a gagné les aller-retour Pen ar bed vers les îles (Ouessant, Molène ou Sein) au tirage spécial programme qui a eu lieu à 17h.
Lucie AVRIL, Présidente de l'APE et toute l'équipe du Bureau, remercient une nouvelle fois tous les bénévoles, car sans eux, rien ne serait possible !

OPERATION RECUP' DE JOURNAUX

ECOLE GEORGES BRASSENS

Prochaines collectes > sam 31 août 2019 – 11h à 12h

> sam 28 sept 2019 – 11h à 12h

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

Ecole Sainte Anne

Association « Arrête ton char »

RETOUR SUR "COCO-LANTA"

Le samedi 6 juillet avait lieu la première chasse au trésor "Coco-Lanta" organisée par l'association "Arrête ton Char"(La Forest et Saint Divy). Cet événement familial a eu beaucoup de succès par un temps magnifique. Environ 250 participants répartis en 62 équipes ont parcouru le bois de Coat Mez, pour le plaisir des petits et des grands, à la recherche de trésors cachés dans la forêt. Les 3 différents parcours proposés, de difficulté croissante, permettaient à tout le monde de tester cette course d'orientation couplée à la recherche d'objets camouflés dans la nature.

Certains participants ont trouvé la recherche difficile même si plusieurs équipes sur chaque parcours ont réussi un sans faute ! Bravo à eux !

Les équipes d'aventuriers ont été récompensées par de nombreux lots, et diplômes d'aventuriers pour les enfants. L'association envisage déjà de renouveler l'événement l'an prochain, forte de cette expérience.

Elle tient à remercier les participants pour leur enthousiasme, les bénévoles qui ont aidé à organiser la journée et les partenaires : La ferme Bio du Fessiou, Sam Auto, Sarl Jasselin Auto, B'Goodies coiffeur/barbier, Boulangerie Le Darz, Établissements Adam, le bar l'Etrier, Arkea qui ont fourni les lots.

SOIREE CONCERTS

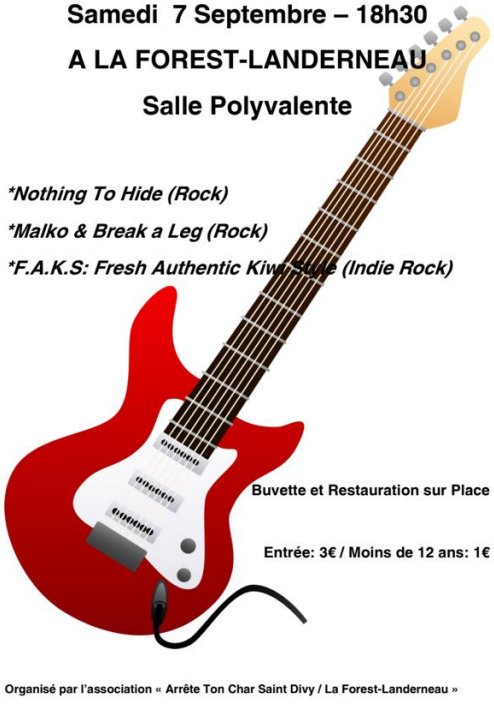

Nouveau : La Forest du Yoga

A partir de septembre 2019, la Forest du Yoga propose un cours de Hatha Yoga traditionnel tous les mardis de 18h30 à 19h30. Les séances se dérouleront dans la salle de gymnastique de La Forest-Landerneau. Venez expérimenter cet art de vivre à travers, entre autres, les postures (asanas), les techniques de respiration (pranayamas), la relaxation (savasana).

La Forest du Yoga sera présente au Forum des Associations le samedi 7 septembre 2019.

Contact : forestduyoga@gmail.com

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouvertes à tous

Pour les randonnées, renseignements : Daniel Larvor : 02.98.20.31.51 ou Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95.

Randonnées pédestres - Fin 2019

- RDV pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.
- Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

dates	*Randonnées*		*obs*
02 sept	Commana et Mougau- Bihan	10 km	
09 sept	Bourg-Blanc	10.7 km	
16 sept	L'Anse de Kerhuon	8 km	
23 sept	Hanvec (le plateau)	9.5 km	
30 sept	Le Moulin de Brézal	9.4 km	
07 oct	Le Tréhou	11.7 km	
14 oct	Vieux Quimer'ch + Forêt du Cranou	11.8 km	
21 oct	Logonna Daoulas	8.5 km	Départ Moulin-Mer
28 oct	Neiz-Vran (Kerlouan)	8.3 km	
04 nov	L'Étang du Roual	8 km	
11 nov	Plougastel St Gwénolé	8 km	
18 nov	La Forest –St Divy	11.8 km	
25 nov	Lanarvilly	10 km	
02 déc	Guilers	10.3 km	
09 déc	L'Hôpital Camfrout	10.4 km	
16 déc	Ploudaniel	9.2 km	
23 déc	Le Douvez	9.8 km	
06 janv	Chapelle St Jean	9.9 km	départ Traon Élorn
13 janv	La Forest Coat Guy	10 km	+ galette Kerjean

Une marche plus courte est proposée les 1er et 3ème lundis du mois.

Sortie de fin Juin : Le 24 juin le club de Rando faisait sa sortie à la journée sur les berges de l'Aulne à Port Launay. 5 km le matin en direction de Châteaulin, pique-nique à l'écluse du Guily Glaz puis une rando de 9 km.

Une journée conviviale et bucolique avant la trêve de l'été.

Inter-club : jeudi 5 septembre à Plouédern,
jeudi 19 septembre à La Forest
jeudi 3 octobre à Guipavas
jeudi 10 octobre à Saint-Thonan
mardi 22 octobre

Savez-vous : 2 octobre à Plabennec

Travaux manuels : Mardi 17 septembre (toujours le 3ème mardi du mois).

Buffet froid : jeudi 26 septembre à 12h à la salle polyvalente. Inscription le mardi 10 et jeudi 12 septembre au foyer Kerjean ou auprès des responsables (5 euros).

Assemblée générale : Le 17 novembre à 11h à la Salle Polyvalente.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 7 septembre.

Badminton

La saison de badminton s'est terminée mercredi 26 juin autour d'un goûter suivi du spectacle de Magic Pilou.
Les dirigeants du club vous donnent rendez-vous au forum des associations le samedi 7 septembre pour une nouvelle saison.

JGF Gym enfants

Spectacle de magie

Pour le dernier cours de gym, la JGF gym enfants a innové en présentant à ses adhérents un spectacle de magie. La clowne Coquette et le magicien Magic Pilou ont offert, pour la plus grande joie des petits et des adultes, un moment inoubliable où s'enchaînaient magie, humour et rebondissements.

Spectacle de fin d'année

Les parents se sont déplacés en grand nombre pour applaudir et encourager leurs enfants qui participaient au spectacle de fin d'année. Ce spectacle s'est déroulé pour la première fois à la salle polyvalente sous la direction d'Amandine, nouvelle animatrice de Gym dansée. Les jeunes ont évolué sur 21 chorégraphies sur des musiques toutes plus entraînantes les unes que les autres. Cette soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.

RDV au forum des associations du 7 septembre.

JGF Gym adulte – Saison 2019-2020

Les cours de gym adultes reprendront à compter du **lundi 9 septembre**.

Cette année 3 cours vous sont proposés :
- La **gym bien être** le lundi à 18h30
- La **gym tonique** le mardi à 20h
- Le **renforcement musculaire** le jeudi à 19h30

La cotisation pour l'année donne accès aux 3 cours.

Les inscriptions seront prises lors du **forum des associations le 7 septembre.**

Renseignements **:** **gymlaforest@gmail.com**

Jardins Fleuris

Les lauréats du "concours Jardins Fleuris" ont été conviés à venir à la mairie le 29 juin pour être chaleureusement félicités par les membres du jury inter-communal Le Folgoët-La Forest et pour recevoir leurs cadeaux, à savoir une plante d'extérieur et un bon d'achat en jardinerie.

Le jury s'est déplacé plusieurs fois au cours des saisons pour regarder les jardins de La Forest et voir l'évolution des plantations, la variété et l'harmonisation des plantes et des couleurs et le soin qui leur était prodigué. Tous les membres du jury se sont retrouvés au début du mois de juin pour désigner les lauréats :

- M. et Mme Jestin (La Motte)
- M. et Mme Guillon (rue de Rohan)
- Mme Le Paul (Hameau de la Chapelle)
- M. et Mme Cornec (Allée Verte)
- Mme Le Guen (Croix La Lieue)
- M. et Mme Millour (Penquer Bian)
- M. et Mme Roudaut (Allée des Cyprès)
- M. Cuchard (Hameau de la Chapelle)
- M. et Mme Maudire (Le Fessiou)
- M. et Mme Yannou (Kermaria)
- M. et Mme Page (Allée du Petit Bois)
- M. et Mme Marhadour (Clos de la Garenne)
- M. et Mme Péron (Clos de la Garenne)

Vos annonces

Annonces de particuliers

- Recherche un poste d'aide à domicile sur le secteur de La Forest-Landerneau. Je suis disponible dès maintenant. Personne de confiance ayant 20 années d'expérience. Règlement en CESU. Je reste à votre disposition pour plus de renseignements. Taux horaire me consulter au 06 61 85 44 24

- Nous cherchons terrain ou maison à acheter sur La Forest Landerneau. Nous sommes actuellement en location sur la commune. 06 63 67 43 53

- Je m'appelle Camille, j'ai 18 ans. Je vous propose mes services pour garder vos enfants. Je suis disponible le soir en semaine, le WE et en période de vacances scolaires. Actuellement titulaire du PSC1 (premier secours), je suis également en cours de formation BAFA. Enfin j'ai travaillé en centre de loisirs avec des enfants de 3 à 11 ans.
  Je suis joignable au 07 66 09 77 35

- Donne cours de guitare à domicile débutant ou confirmé, pour apprentissage ou perfectionnement (folk, rock, blues...). Séance individuelle et personnalisée selon votre niveau et ce que vous voulez apprendre à jouer. Durée de 1h à 1h30, fréquence et tarif définis ensemble. Appelez-moi au 06 60 25 24 84

Annonces de professionnels

Café de la Gare

Dimanche 8 septembre

Repas crêpes
avec la crêperie ambulante « Rock ha Billig »

Jeudi 12 septembre

Café tricot
Ça y est, c'est la reprise ! Allez, aux aiguilles ! Echarpes, bonnets, pulls : on vous attend pour préparer l'hiver….

Vendredi 20 septembre, 21h

Théâtre d'impro
Le théâtre d'impro et la Drim Tim de Morlaix reviennent au Café pour relever les défis que vous allez leur lancer et créer sous vos yeux un nouveau cabaret d'improvisation.

Association "FEU PATATE !"

L'association "Feu Patate!" organise la Riboul'Dingue de la rentrée à la Ferme du Fessiou Le samedi 14 septembre 2019.
Ouverte à tous, cette manifestation nous permettra de vous présenter la Ferme, et ses produits en promouvant une restauration bio et locale, et de se retrouver Forestois et habitants des environs dans une ambiance conviviale.
Au programme à partir de 17h30 :
Le grand concours de pluches dans une ambiance survoltée ! Une patate d'or à gagner !!
Des concerts, une restauration bio avec les légumes de la ferme, des frites maison, des crêpes !
Des animations pour les petits et les grands !
Brasserie "BIER LOEIZ" : Plo, brasseur de la Bier Loeiz à la ferme du Fessiou, vous invite à une cueillette de fleurs de houblon et vous expliquera comment est fabriquée sa bière bio.
entrée 5 €, gratuit pour les enfants
Renseignements et bénévolat : feupatatefessiou@gmail.com
facebook : la ferme bio du fessiou

» ENQUÊTE PUBLIQUE »

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
& Zonage d'Assainissement des Eaux Usées

du 20 août au 30 septembre 2019

Comment s'informer et consulter les dossiers ?

Sous format numérique

- Sur le site Internet de la Communauté de Communes : http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-local-durbanisme-intercommunal/
- Sur des postes informatiques de consultation localisés au siège de la Communauté de Communes à Landerneau (Maison des Services Publics - 59, rue de Brest) ainsi que dans les mairies où se déroulent les permanences, aux jours et heures habituels d'ouverture (carte des mairies concernées ci-contre)

Sur support papier

Un dossier papier du PLUi arrêté et l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées sont mis à disposition dans les mairies du territoire ainsi qu'au siège de la Communauté, aux jours et heures habituels d'ouverture

Comment contribuer et formuler des remarques ou propositions ?

- **Lors des permanences de la commission d'enquête** organisées au siège de la CCPLD et dans les 10 mairies désignées lieux de permanences (carte ci-dessus), pour des temps d'échanges et d'information individuels (dates et lieux listés au dos)

- **Sur les registres d'enquête papier** mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public au siège de la CCPLD et dans les 10 mairies désignées lieux de permanences (carte ci-dessus)

- **Par courrier postal** à l'attention du Président de la Commission d'enquête à l'adresse du siège de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas : Maison des Services Publics - 59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex

- **Par voie électronique à l'attention du Président de la Commission d'enquête :**
  - sur le registre dématérialisé sécurisé et disponible : https://www.registredemat.fr/plui-zeu-ccpld
  - par courrier électronique à l'adresse : plui-zeu-ccpld@registredemat.fr

Les observations et propositions reçues avant le 20 août (9h) et après le 30 septembre 2019 (17h) ne pourront pas être prises en considération par la commission d'enquête

LANDERNEAU DAOULAS